

Voir sur le site : *Prométhée au Caucase*

PROMETHEE ET LA GENESE IMPROBABLE DU DROIT

Le mythe de Prométhée a connu une fortune inégalée, peut-être inégalable et ce, malgré des sources fort modestes : quelques dizaines de vers dans la *Théogonie* et les *Travaux* d'Hésiode, et de brèves notations dues aux mythographes antérieurs (on pourrait ajouter les représentations figurées). Seul Œdipe peut-être, et parce qu'il y eut Freud pour le moderniser a connu un destin littéraire et social supérieur.

Platon rapporte le mythe avec force détails.

Mais c'est surtout Eschyle qui imprime au mythe une dimension nouvelle.

Eschyle et la question du droit

Ce qu'Eschyle a conçu c'est une idée nouvelle, originale, qui revient comme un leitmotiv dans toute son œuvre : le droit. S'il a étendu et universalisé le problème du « droit », c'est que, selon lui, ce problème est inhérent à tout acte humain.

Tout au long de son œuvre, il ne cesse de rappeler qu'il n'est pas toujours aisé de définir la part du juste et de l'injuste ? Et qu'en outre, une fois la distinction établie, il est tout aussi ardu de la faire accepter du public.

Le droit ou les droits, selon Eschyle, embrument les esprits. S'il est une évidence implacable, c'est qu'il ne peut être des deux côtés des parties présentes. Mais paradoxalement le droit n'est pas immuable et il peut se déplacer de l'un ou l'autre des camps en présence. L'*Orestie* livre une clé de compréhension de la vendetta : un cercle vicieux où le droit, se déplaçant sans cesse d'une famille à une autre - de celle qui avait à reprendre le sang à celle qui avait à le « rendre - nourrit la mort. La passion excessive peut susciter la migration du droit chez l'adversaire, qui usant des mêmes armes va perpétuer à son tour le cycle des crimes, de génération en génération.

Bien des peuples anciens connaissent les figures du poète, du mage et du médecin, parfois confondues en une seule et même personne. Les anciens peuples des Balkans leur adjoignent un archétype tout aussi important : celui du juriste. Dans les jugements rendus selon le Coutumier, surtout à propos des meurtres et dans la fixation de la dette de sans, son intervention était décisive et ses

« sentences » ou compromis ingénieux étaient transmis de bouche en bouche. Les uns immortalisaient les malheurs, les autres s'efforçaient de recoudre les plaies, mais les juges du sang réussissaient parfois à arrêter de sanglantes effusions où des clans entiers risquaient de disparaître pour des dizaines d'années.



Prométhée - Jordaens

Le mythe ou la genèse impossible du droit

La force de l'inévitable, c'est *l'ananké*, force inévitable des choses, à laquelle sans doute Zeus lui-même devra se plier. Le Zeus d'Eschyle est encore un dieu qui gouverne par l'arbitraire. Ce que prédit Prométhée c'est qu'un temps viendra où Zeus devra se plier à cette nécessité, à un ordre transcendant, qui s'appelle la Loi.

Le Destin est l'organisateur suprême de l'ordre du monde. Partout se devine l'idée obscure d'une Fatalité qui contraint tous les dieux. C'est l'*Ananké* qui commande à Héphaïstos d'accomplir sa tâche, les ordres de *Cratos* sont superflus; c'est elle que Prométhée subit avec résignation : « *on ne lutte pas contre la force de la Nécessité* », elle aussi qui impose son destin à Zeus. Cette Fatalité abstraite se manifeste dans l'univers grâce à la Moire, les Moires, déesses souveraines de la Destinée, qui fixent de façon inflexible et éternelle le sort de tous les êtres. Avant de désigner la « Grande Partageuse de l'Univers », le mot a eu la signification toute profane de « part », puis de « part faite à chaque être. L'œuvre principale des Moires est l'« antique partage » qui a assigné à chacun sa place et son rôle dans le « cosmos ». C'est ce partage qui a donné aux Erinyes le

Tartare pour séjour et pour fonction le châtement des crimes et des affaires de sang. C'est lui aussi qui a conféré l'immortalité aux dieux et rendu les hommes mortels.

Mais ce n'est pas une œuvre rigide et complète, qui prévoit dans ses moindres détails la hiérarchie du monde ; celui-ci sera perfectionné par la volonté des hommes et des dieux. Ainsi Zeus, après sa victoire sur les Titans, distribuera à ses alliés fiefs et privilèges. Le partage de Zeus rejoint celui des Moires et se confond avec lui. Logique: l'organisation du monde avait été sans doute ébauchée avant la venue des Olympiens, mais ce sont eux qui ont définitivement établi le cosmos.

Quel rôle leur a été réservé par le Destin? Deux textes d'Eschyle vont l'indiquer :

« *O Moires puissantes, que, de par Zeus, tout s'achève dans le sens où se porte aujourd'hui le Droit!* »

Le passage des Moires à Zeus fonctionne comme un opérateur invisible du droit. La fonction de la divinité est de rendre valables les décrets de la Moire, à la fois juridiquement et pratiquement, c'est-à-dire de les ratifier et de les faire exécuter. Tout comme ceux de la cité, les décrets de la Moire ne sont applicables qu'après avoir reçu la sanction d'un magistrat souverain. Les dieux sont les magistrats suprêmes de l'univers. Leur essence, c'est d'appliquer la loi. L'Olympien est l'exécuteur de la Loi. Mais cette loi comporte un arbitraire.

Ce que pose le mythe, c'est la question de la source du droit. De Zeus, il faut remonter aux Moires, mais on ne peut aller au-delà. Au-delà, on trouve les gigantomachies.

Prométhée a toujours été l'allié de Zeus, il représente l'intelligence créatrice parfois confondue avec la ruse prenant parti successivement contre la force brutale des titans, puis contre l'arbitraire de Zeus, qui détourne à son usage personnel (à des fins de vengeance) la force légitime, c'est-à-dire le pouvoir. Ainsi l'intelligence créatrice, mais aussi la capacité d'opposition au mal est enchaînée par le dieu de la forge.

Le Prévoyant, conseiller des princes, oracle, est aussi celui qui sait, qui connaît le passé et l'avenir.

Eschyle ou la quête du droit

Le théâtre d'Eschyle pourrait-il être considéré comme une quête de la justice ? Plus exactement, le théâtre d'Eschyle est une construction problématique de la notion de justice dont l'aire de signification implique les notions de Loi, de droit, de légitimité, de légalité, et ensuite seulement de violence, de pouvoir et de force. Mais aussi d'arbitraire.

Prométhée clame non son innocence, il a bel et bien volé le feu mais l'arbitraire de la punition est éclatant. Et en effet, il a d'abord réparé une faute commise par un autre (faute dont il était responsable car quoi de plus impardonnable que de laisser une tache décisive à un incapable). Mais il sait qu'il sera un jour délivré, et il connaît son libérateur. Il sait donc que la délivrance est une nécessité inscrite dans le temps, qu'elle fait partie de l'ordre. Le châtement qu'il subit est un outrage. Il n'a pas peur et il ne cesse de clamer à la face de la terre que Zeus sera un jour détrôné, qu'un jour l'arbitraire du Dieu sera détruit au profit d'une force plus haute, la Loi, qui implique la nécessité, et non l'arbitraire.

Et voilà pourquoi celui qui annonce un ordre fondé sur la Loi, et non plus sur l'arbitraire, donc sur la force ne pouvait être enchaîné que par Héphaïstos, à qui il vola le feu, sous la double contrainte de la force brutale et de la force oppressive.

En Géorgie, Prométhée s'appelle Amirami, en Arménien Artawazd, où il est enchaîné sur le mont Massis, ou Ararat. Georges Charachidzé a repéré les surprenantes correspondances entre le mythe grec et la geste caucasienne, ainsi que leurs irréductibles différences.

En Géorgie, deux domaines avec leurs modes d'action propres suffisent à épuiser la variété des conduites humaines : religion et force combattante. Distribution dont Strabon atteste qu'elle est vieille d'au moins deux millénaires. Ce qui entraîne une conséquence simple : tout comportement ne relevant pas de la religion n'est concevable qu'en termes de vigueur physique. Tout comportement ne relevant pas de la nature ne peut se traduire qu'en termes de « force », physique d'abord.

Une notion comme celle de pouvoir fondé sur l'intelligence ne peut recevoir pour équivalent géorgien que l'idée de puissance due à l'exercice de la force (*Kratos* donc). Au trop intelligent des grecs répond en Géorgie le trop vigoureux des Caucasiens. A la ruse répond la violence. Violence brute comme celle qu'incarne *Kratos* : un en deçà de la parole.

Le Prométhée Caucasien

Comme son homologue mythique grec, le Prométhée caucasien est lié à un pieu et mis aux fers par les génies forgerons que sont les Kadzhis mais chaque année, la montagne s'ouvre et il est ramené à l'air libre

quoique toujours rivé à l'appareil du supplice. L'intermède a pour lieu l'un des plus hauts sommets du Caucase. Mais le mythe grec aggrave la peine avec la présence de l'aigle dévorant le foie tandis qu'Amirani est soumis à une torture morale, autrement révoltante : la liberté retirée aussitôt qu'offerte. Il ignore toute vie religieuse, ne respecte aucun serment, et méprise les cadres rituels de la société.

Quant à Prométhée, il n'intervient dans le sacrifice primordial que pour le saboter sans recours, et s'il s'intéresse au feu du ciel c'est pour le détourner de son usage normal. Son impiété foncière se trouve confirmée par son appartenance à l'espèce des Titans. Abus d'intelligence chez l'un, excès de force chez l'autre.

Car à partir du moment où la religion et ses dépendances se voient récusées, - c'est-à-dire un ordre social - l'usage excessif d'une force native, qu'elle qu'en soit la nature, ne peut s'exercer que dans le domaine de la force. L'écart entre la personnalité de Prométhée et celle d'Amirani devient normal, et il l'est effectivement. Le duel que se livrent le héros et le Dieu a bien pour enjeu non pas la souveraineté, notion inconnue des montagnards géorgiens mais le pouvoir sur le monde. Dans l'ordre tel que le voulait Prométhée la femme n'existait pas. Le genre de vie qu'il s'efforce de sauvegarder est une sorte de paradis, ni travail, ni technique, ni mariage (puisque la femme n'existe pas, la première sera Pandore). Sannizari est l'équivalent Caucasiens de Pandore, trompeuse et bestiale elle aussi, puisqu'une fois apaisés ses désirs sexuels, elle se révèle ce qu'elle est, une bête repoussante. En Grèce comme au Caucase, la captivité du supplicié garantit le renvoi de l'ère de l'abondance à un univers irréel et le maintien de l'humanité dans l'état voulu par le dieu suprême.

Mais les Caucasiens traduisent un recours à un autre secteur de l'imaginaire. Le mythologue grec situe l'âge d'or dans le passé et en éprouve la nostalgie et le regrette, alors que les conteurs caucasiens l'insèrent dans une perspective eschatologique et le rêvent plutôt qu'ils ne le pleurent.

Conclusion

L'analyse de Vernant et Charadchizé nous informe. Sous la disparité d'instruments allégoriques dont usent respectivement le mythe grec et la geste caucasienne, l'un et l'autre traitent, pensent-ils, et avec raison, des mêmes problèmes qui concernent la possibilité et la viabilité péniblement admises de la condition humaine sous deux espèces essentielles : la perpétuation par la femme, et le maniement des techniques du feu (qui impliquent les armes, et donc la guerre).

Cela c'est ce que dit le mythe.

Mais ce que montre Eschyle, c'est autre chose. Prométhée répare un oubli essentiel, qui est une injustice, donc un désordre. Il est celui qui prédit la fin d'un ordre que lui-même a contribué à établir mais qui n'est encore qu'un jalon. L'ordre instauré par Zeus est un ordre éphémère, et cela le Dieu ne peut l'accepter.

C'est ainsi que la Grèce pose les questions qui dans son imaginaire lient indissolublement la loi, l'ordre, la justice et la force, le passé et l'avenir.

Elle pose les questions, sans les résoudre...

BIBLIOGRAPHIE

Ismail Kadaré, *Eschyle ou le grand perdant*

